

CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ

STATEMENT BY
NICOLAS CHAPDELAIN, COUNSELLOR,
ON BEHALF OF CANADA, AUSTRALIA, AND NEW ZEALAND

TO THE UNITED NATIONS FIFTH COMMITTEE

NEW YORK, 8 DECEMBER 2011

DÉCLARATION DE
NICOLAS CHAPDELAIN, CONSEILLER,

ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE

MISSIONS POLITIQUES SPÉCIALES

NEW YORK, LE 8 DÉCEMBRE 2011

Mr. Chairman,

I have the honour to speak on behalf of the United Kingdom, Australia and New Zealand (CANZ). First, allow me to thank the Secretary-General for the introduction of the Estimates in respect of special political missions (SPM) and all

and the Secretary-General by the General Assembly and the Security Council, as well as the Secretary-General's Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ), Mr. Collen Kelanile, for the introduction of the ACABQ report on this item.

Mr. Chairman,

Special Political Missions represent a key tool of the international community to address issues related to the prevention, control and resolution of conflicts. They also play a key role in post-conflict peacebuilding. CANZ delegations recognize the important work of SPMs and we fully acknowledge the work of SPMs in support of countries and people in difficult situations, especially in post-conflict transitional environments.

We note in the Secretary-General's updated estimates that the estimated special political missions for 2012-2013 amount to about USD 1 080 million, representing some USD 155

in this regard, we would like to commend the Secretary-General for his ongoing efforts to enhance fiscal discipline in UN activities which represent some 20 percent of the Organization's regular budget.

This attempt is timely as many Member States have been compelled to enact stringent budgetary discipline at home in the context of continuing global financial instability and slow growth.

We believe, however, that this reduction in SPM expenditures is related more to a reduction of operations of some key special political missions than it is attributable to the implementation of specific and targeted efficiency measures. In this context, we would strongly encourage the UN Secretariat to identify a greater level of efficiency and cost-savings in the course of preparing future SPM budgetary appropriations.

Mr. Chairman,

and are hopeful that this will translate to added effectiveness for these missions. While we also welcome the background information provided by the Secretariat, CANZ agrees with the ACABQ that greater clarity is required on the rationale and impact of cost-cutting issues related to SPM MISSIONS.

Moreover, in order to allow Member States to evaluate progress, CANZ delegations encourage the Secretariat to further develop and provide, for all SPMs, clear performance indicators within the budgetary analysis of these missions and provide a more holistic view of progress achieved. These performance indicators should be developed in consultation with the relevant Member States.

Our delegation, CANZ delegations welcome the UN Security Council extension of the mandate of the UN Assistance Mission in Afghanistan (UNAMA) earlier this year through resolution 1974 (2011). CANZ

in support of the Government of Afghanistan. Canada, Australia and New Zealand are heavily involved in Afghanistan and we fully understand the importance of providing adequate assistance to the Government of Afghanistan in reinforcing its leadership and ownership of the security, political and economic development in the country. We will continue to work with the Government of Afghanistan in the field of peace and reconciliation, human rights promotion and protection, as well as in bringing about

Mr. Chairman,

CANZ delegation acknowledges the unique budgetary nature of Special Political Missions. In particular, the late introduction of these items into the regular budget and that this tends to complicate analysis of the regular budget as a whole. We are therefore looking forward with great interest to the report of the Ad Hoc Committee on this issue, and we will

In conclusion, Mr. Chairman, allow CANZ to reiterate our concern regarding the late introduction of documentation on these important items. For several years now, the General Assembly has been required to consider complex proposals for some 30 Special Political Missions requiring considerable expenditures just a few days before the end of the session. The importance of SPMs, as well as the fact that they represent about 20 percent of the regular budget, should warrant, in and of itself, more careful review than in previous years.

Indeed, this situation renders more challenging for Member States the already difficult task, given the complexity of SPMs, of carrying out a fully adequate oversight role. Canada, Australia and New Zealand will therefore continue to seek ways to properly address this matter, both in the formal and the informal negotiations.

Thank you Mr. Chairman.

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des délégations du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (CANZ). Premièrement, permettez-moi de remercier le Secrétaire Général Adjoint du Comité des Nations Unies Mr. Maria Filomena pour avoir présenté les Provisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives.

Monsieur le Président,

Les missions politiques spéciales se veulent un outil essentiel par lequel la communauté internationale peut se pencher sur des enjeux liés à la prévention, à la maîtrise et au règlement des conflits. Elles jouent également un rôle crucial dans la consolidation de la paix après un conflit. Nos délégations sont conscientes de l'importance de ces missions. Nous notons, tout particulièrement, le soutien que celles-ci apportent à des pays et à des personnes dans des situations difficiles, en particulier dans la transition après un conflit.

Nous notons aussi, dans les prévisions actualisées du Secrétaire général, que le montant prévu d'affecter aux missions politiques spéciales en 2012-2013 se chiffrent à près de 1,080 million \$US. Or, cela est inférieur de quelque 155 millions \$US aux prévisions approuvées par l'Assemblée générale pour ce genre de missions dans sa résolution 65/262.

Sur ce point, nous tenons à féliciter le Secrétaire général de s'attacher constamment à renforcer la discipline budgétaire pour des activités essentielles qui restent au-delà de l'ordinaire de l'Organisation. Ce projet de réduction arrive au moment opportun, puisque de nombreux États membres ont été obligés d'adopter des mesures de rigueur budgétaire à l'échelon national, du fait de l'instabilité financière persistante et du ralentissement de la croissance au niveau international.

Nous estimons cependant que cette réduction des dépenses relatives aux missions politiques spéciales est surtout attribuable à une diminution du niveau d'activité de certaines missions d'une importance cruciale, et non pas à la mise en œuvre de mesures d'économie précises et ciblées, en vue budgétaires pour les missions politiques spéciales, nous encourageons fortement le Secrétaire des Nations Unies à décaiser un plus grand nombre de mesures d'économie ciblées et durables.

Monsieur le Président,

Nous avons noté avec satisfaction une amélioration globale du taux de vacance de postes dans ces missions et nous espérons que cela se traduira par une efficacité accrue. En outre, même si nous nous réjouissons des renseignements généraux communiqués par le Secrétaire aux délégations, comme le CCQAB, qu'il faut expliquer avec plus de clarté les raisons qui sous-tendent des enjeux transversaux liés à ces missions, et les conséquences qui en découlent.

Qui plus est, pour permettre aux États membres d'évaluer les progrès, nos délégations encouragent le Secrétaire à continuer d'élaborer et de fournir des indicateurs de rendement clairs pour toutes ces missions, afin d'en faciliter l'analyse budgétaire et de se faire une idée plus réaliste des progrès réalisés. De même, il faut veiller à ce que ces indicateurs soient non seulement mesurables et précis, mais aussi réalistes et assortis d'échéances.

En outre, nous sommes heureux de constater que le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANIA) par l'adoption de la résolution 1974 (2011). Nos délégations demeurent convaincues que la MANIA joue un rôle central dans la coordination de l'assistance internationale à l'appui du gouvernement de l'Afghanistan. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande apportent une contribution considérable en Afghanistan, de sorte que nous sommes

éminemment conscients de l'importance d'apporter une aide adéquate au gouvernement de l'Afghanistan, de façon à renforcer son autorité et la prise en main par celui-ci de la sécurité et du développement politique et économique à l'échelon national. Nous nous réjouissons en outre des

recommandations, et en ce qui concerne le programme de coopération avec Afghanistan, nous comprenons aussi la décision de déléguer des efforts coordonnés et intégrés à l'appui du Président de Kaboul.

Monsieur le Président,

Nos délégations sont conscientes de la nature budgétaire particulière des missions politiques spéciales. Tout particulièrement, nous notons que ces missions subissent des fluctuations budgétaires

complicates, en raison de la complexité de ce budget. Par conséquent, nous attendons avec beaucoup

d'intérêt le rapport du CCA sur cette question et nous

l'appui aux missions politiques spéciales.

Pour terminer, Monsieur le Président, nos délégations souhaitent exprimer à nouveau leurs préoccupations concernant la présentation tardive des documents aux sessions importantes à l'ordre

du jour. Comme le fait qu'elles représentent environ 20 à 40% du budget ordinaire, justifie un examen

plus rigoureux que par les années passées.

En effet, si les États membres ont déjà du mal à assurer un soutien adéquat aux missions

du fait de leur complexité intrinsèque, cette situation ne fait que leur rendre la tâche encore

plus difficile. Nous espérons que les États membres pourront trouver un moyen de résoudre ce problème de façon

de manière adéquate à ce problème, de concert avec le Secrétariat, et dans le cadre de

negociations informelles.

Merci, Monsieur le Président.